



Société

Activités parentales et domestiques Le partage garantit la satisfaction

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) a exploité une étude sur les relations familiales et inter-générationnelles (ERFI) réalisée à l'automne 2005 par l'Institut national d'études démographiques (INED) avec l'INSEE. L'exploitation de la DREES

est centrée sur les personnes qui vivent dans des ménages comptant au moins un enfant de moins de 14 ans (échantillon de près de 2 700 individus). Il en ressort que les tâches domestiques restent le quasi-monopole des mères. Par contre, les pères sont plus impliqués dans les tâches parentales.

Tâches domestiques : qui se charge de... ?

	La mère toujours ou le plus souvent	Autant la mère que le père	Le père toujours ou le plus souvent
Repasser le linge ⁽¹⁾	82 %	8 %	4 %
Les repas quotidiens	72 %	18 %	10 %
Passer l'aspirateur ⁽¹⁾	55 %	28 %	10 %
Les courses d'alimentation	51 %	37 %	12 %
Faire la vaisselle	47 %	39 %	12 %
Payer les factures et tenir les comptes	44 %	32 %	24 %
Organiser la vie sociale du ménage	28 %	66 %	6 %
Faire le petit bricolage (intérieur/extérieur)	7 %	15 %	77 %

Source : Enquête GGS-ERFI/DREES

Tâches parentales : qui se charge de... ?

	La mère toujours ou le plus souvent	Autant la mère que le père	Le père toujours ou le plus souvent
Rester à la maison quand les enfants sont malades	62 %	21 %	8 %
Habiller les enfants ou vérifier qu'ils sont habillés	57 %	23 %	2 %
Aider les enfants à faire leurs devoirs	51 %	34 %	10 %
Emmener, aller chercher les enfants	45 %	38 %	10 %
Mettre les enfants au lit	37 %	44 %	6 %
Jouer avec eux, participer à leurs loisirs	22 %	65 %	10 %

Source : Enquête GGS-ERFI/DREES

La DREES a en fait distingué sept catégories de ménages. Celles-ci reflètent des distributions de tâches domestiques et parentales différenciées. Dans plus de la moitié des cas (57 %), la mère garde un rôle exclusif ou essentiel. Cependant, la DREES observe aussi des configurations plus égalitaires au sein des couples (30 %), ainsi que des configurations où l'homme semble assumer une part essentielle de la charge domestique et éducative (13 % des ménages).

La répartition des tâches est plus fréquemment très déséquilibrée quand l'un des deux membres du couple est le seul apporteur de ressources, l'autre se consacrant alors logiquement aux tâches domestiques ou parentales. Toutes choses égales par ailleurs, le fait d'appartenir à un couple où l'homme travaille et la femme est au foyer multiplie par trois la probabilité de faire partie d'une configuration où la quasi-totalité des tâches domestiques incombe à la mère. Cela accroît

⁽¹⁾ – Aide par un membre de la famille ou recours à une aide payante : 7 %.

également celle d'appartenir à la catégorie où la mère reste la principale exécutante.

Interrogés au sujet de leur satisfaction quant à la répartition des tâches domestiques et parentales, les hommes et femmes portent des appréciations entre lesquelles existent des différences non négligeables. Les hommes interrogés se déclarent en moyenne plus satisfaits que les femmes, sauf quand ils assurent la part la plus importante des tâches relatives aux enfants. Symétriquement, les mères qui font tout ou presque se caractérisent par les taux de satisfaction les plus bas. Les pères

vivant dans des configurations où ils sont très peu mobilisés ne sont pas les plus satisfaits : il est frappant de constater, par exemple, que les hommes les moins contents de la répartition des tâches relatives aux enfants sont ceux qui n'en assument pratiquement aucune. Les degrés de satisfaction les plus élevés sont exprimés par ceux qui partagent le mieux la charge au sein du couple : hommes et femmes présentent alors des scores proches, plutôt supérieurs à la moyenne.

Source : Denise Bauer, « Entre maison, enfant(s) et travail : les diverses formes d'arrangement dans les couples », DREES, *Etudes et Résultats* n° 570 d'avril 2007. Internet : <http://www.sante.gouv.fr/drees/etude-resultat/er570/er570.pdf>



Energie

Nucléaire et changement climatique

Dans le journal *Le Monde*, daté du 26 mai 2007, Hervé Kempf pose la question suivante : « *L'atome est-il la réponse au changement climatique ?* » Le raisonnement le plus répandu est le suivant : « *Le changement climatique est dû à l'accumulation dans l'atmosphère de gaz à effet de serre, et notamment de dioxyde de carbone. L'électricité nucléaire ne produit pas de dioxyde de carbone. Donc il faut développer l'électricité nucléaire pour éviter le changement climatique* ».

Les experts du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), réunis à Bangkok le mois dernier, ont estimé dans leur rapport que « *l'électricité nucléaire qui comptait pour 16 % de la production mondiale d'électricité, pourrait représenter 18 % en 2030* ». Mais le journaliste du *Monde* cite l'analyste indépendant, Pierre Radanne : « *Le développement du nucléaire suppose une paix durable. Or le siècle risque d'être violent en raison de la rivalité pour les ressources et pour l'eau* ».

« *Le nucléaire pourrait être victime du changement climatique* », fait remarquer Hervé Kempf. En effet, les centrales nucléaires ont besoin d'eau pour le refroidissement des réacteurs, mais « *en cas de sécheresse elles pourraient manquer d'eau, et donc devoir s'arrêter* ».

Dans les pages Focus du même quotidien, Jean-Michel Bezat et Pierre Le Hire répondent à diverses interrogations sur le nucléaire. En France, en 2005, la part du nucléaire dans la production d'électricité est la plus élevée au monde. L'EPR (European Pressurized Water Reactor) est en construction en Finlande et à Flamanville (Manche). « *Lancées en 1992, les études sur la troisième génération (de réacteurs) ont débouché sur l'EPR* ». Réacteurs « *plus puissants, d'une durée de vie plus longue, moins gourmands en uranium, ils fonctionneront jusqu'à la fin du XXI^e siècle* ».

La construction de l'EPR de Flamanville inquiète les habitants de la Mayenne. Une ligne à très haute tension (THT) devrait traverser le territoire pour acheminer la production d'électricité vers d'autres régions industrialisées.

Les associations anti-THT préconisent l'utilisation des énergies naturelles. Selon Pierre Radanne, cité par Hervé Kempf : « *Nous sommes en surcapacité électrique alors qu'il y a un gisement important d'économies d'énergie. Le risque est que l'EPR prenne l'argent nécessaire à ces programmes* ».

Hervé Kempf nous rappelle que « *le Grenelle de l'environnement est prévu à l'automne* »...

La pensée hebdomadaire

« *Une démocratie participative digne de ce nom suppose un citoyen suffisamment éclairé pour contribuer à la construction de l'intérêt général au plan local, mais aussi national ou européen. Cela passe nécessairement par des formes d'organisation pérennes. Et plus particulièrement par les organisations associatives qui s'en fixent l'objectif* ».

Roger Sue (professeur à l'université de Paris V - Sorbonne), « *L'important c'est de participer* », *Libération* du 8 février 2007. Entre autres, l'auteur suggère qu'un Conseil économique et social renoué devienne la deuxième chambre de la République « *à la place d'un Sénat hors d'âge* »...